

بقندوس على نهر ماء به زاوية لاحد شيوخ الفقراء من اهل مصر يسمى بشير سياه ومعنى ذلك الاسد الاسود واطافنا بها والى تلك الارض وهو من اهل الموصل وسكناه ببستان عظيم هنالك وايقنا بخارج هذه القرية نحو اربعين يوماً لرعى الجمال والخيل وبها مراعى طيبة واعشاب كثيرة والامن بها شامل بسبب شدة احكام الامير برنطيه وقد قدمنا ان احكام الترك في من سرق فرساً ان يعطى معه تسعة مثله فان لم يجد ذلك اخذ فيها اولاده فان لم يكن له اولاد ذبح ذبح الشاة والناس يتركون دوابهم سهلة دون راع بعد ان يسيم كل واحد دوابه في افخاذها وكذلك فعلنا في هذه البلاد واتفق ان تفقدنا

quelle s'élève un ermitage appartenant à un supérieur de fakirs, originaire d'Égypte et nommé *Chîr Siâh*, c'est-à-dire « le lion noir. » Le gouverneur de ce canton nous y traita. C'était un natif de Mouçoul, qui habitait un grand jardin situé dans le voisinage. Nous séjournâmes environ quarante jours près de ce village, afin de refaire nos chameaux et nos chevaux; car il y a là d'excellents pâturages et un gazon abondant. On y jouit d'une sûreté parfaite, grâce à la sévérité des jugements rendus par l'émir Boronthaih. Nous avons déjà dit que la peine prononcée par les lois des Turcs contre celui qui dérobe un cheval, consiste à faire rendre au voleur l'animal volé et neuf autres en sus. S'il ne les possède pas, on lui enlève, en leur place, ses enfants. Mais s'il n'a pas d'enfants, on l'égorge comme une brebis. Les Turcs laissent leurs bêtes de somme absolument sans gardien, après que chacun a marqué sur la cuisse les bêtes qui lui appartiennent. Nous en usâmes de même dans ce canton. Il advint que nous nous mîmes en quête de nos chevaux,